

Conseil d'école du mardi 6 novembre 2018

Personnes présentes :

Représentants des parents d'élèves : Mme BONTEMPS, Mme TISSERANT, Mme MINGATOS,
Suppléants : M. CLEUVENOT, M. SCHRECKLER

Représentants des municipalités : Mme ROBERT (adjointe aux affaires scolaires et périscolaires de Vagney); Mme PETIT (adjointe à Basse-sur-le-Rupt).

Enseignantes : Mme LESELLIER, Mme ROUX, Mme ABEL (directrice), Mme LEBESQ (RASED)

Personnes excusées : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. POIROT (DDEN), Mme FRATTINI (enseignante), M. RICHARD (représentant de parents d'élèves).

1) EQUIPE PEDAGOGIQUE / EFFECTIFS / REPARTITION DES ELEVES

Classe 1 : Mme ROUX 19 (7 PS 5 MS 7GS)

| | Matin | Après-midi |
|--|-------------------------------|----------------------|
| Classe 2 Mme Lesellier (lundi/mardi) et Mme Frattini (jeudi / vendredi) | 8 CP 11 CE2 = <u>19</u> | 8CP 5 CE1 11CE2 = 24 |
| Classe 3 Mme ABEL | 5 CE1 8CM1 10 CM2 = <u>23</u> | 8 CM1 10CM2 = 18 |

Les CE1 seront accueillis avec les CM le matin et avec les CP/CE2 l'après-midi. C'est le plus petit groupe, donc plus facile à déplacer. De plus, les CE2 sont plus autonomes que les CE1, ce qui est plus facile à gérer pour la classe accueillant les CP (ex : apprentissage de la lecture)

Total : 61

Les enseignantes peuvent faire appel au RASED (voir point n°3)

2) PRESENTATION DES MEMBRES ET ROLE DU CONSEIL D'ECOLE

- Représentants de parents d'élèves : élections des représentants de parents d'élèves du 7 octobre.
3 sièges (titulaires) étaient à pourvoir.

Ont été proclamées élues : Mme BONTEMPS, Mme TISSERANT, Mme MINGATOS,
Suppléants : M. CLEUVENOT, M. RICHARD, M. SCHRECKLER

- Les DDEN (délégués départementaux de l'Éducation Nationale) interviennent dans les écoles publiques et peuvent intervenir dans les écoles privées sous contrat avec l'État. Ils sont nommés pour 4 ans.

Rôle et qualités attendues du DDEN:

- | participe au vote lors des Conseils d'École (voix consultative)
- | intervient dans l'intérêt des élèves, sur des questions matérielles, de sécurité, d'équipement (cantine, ...)
- | être à l'écoute des différents acteurs (enseignants, parents, municipalité), être ouvert au dialogue
- | peut intervenir comme médiateur
- | veille au respect de la laïcité

Le rôle du conseil d'école est expliqué. Une note explicative sur la composition et le rôle du Conseil d'école a été jointe aux invitations à la réunion.

3) LE ROLE DU RASED

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (dispositif interne à l'Education Nationale, antenne

de Saulxures-sur-Moselotte) intervient sur 14 écoles, allant de Ventron à La Forge (1052 élèves). Il est piloté par l'IEN. Il est composé :

d'une psychologue scolaire (Mme MAZERAT-JURICIC) : elle travaille sur les demandes qui lui sont faites (enseignants, parents, enfants, partenaires extérieurs). Son action ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation écrite des parents et l'information des équipes enseignantes. La psychologue scolaire participe aux réunions d'équipe éducative dans le cadre d'une orientation ou d'une demande d'aide humaine ; elle mène les investigations psychologiques pouvant relever de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou pouvant relever des enseignements adaptés ; elle mène les investigations psychologiques pour les enfants bénéficiant déjà d'une reconnaissance de handicap ; enfin elle intervient pour les situations d'urgence et les demandes de réduction de cycle. Elle participe également à l'analyse des difficultés des enfants, à l'élaboration et au réajustement des projets d'aide et peut appuyer Ses demandes auprès de la MDPH.

de 2 enseignantes spécialisées (Mme LEBESQ et Mme HANNEDOUCHE) : aider les élèves à entrer dans les apprentissages ; aider les élèves rencontrant des difficultés persistantes d'apprentissages et/ou comportementales. L'intervention des enseignantes spécialisées se fait en privilégiant le travail en co-intervention (= dans la classe) ou , si besoin, en groupes restreints d'élèves. Les enseignantes spécialisées interviennent après la rédaction d'un PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Éducative) et d'une fiche de demande d'aide (signéS par les parents)

Le RASED remercie la municipalité qui octroie une subvention de fonctionnement chaque année scolaire (1€ par élève).

Une plaquette présentant le RASED sera prochainement mise à jour et affichée à l'école.

4) PRESENTATION DE DIFFERENTS DISPOSITIFS

- évaluations nationales de CP/CE1: évaluations diagnostiques, en français et mathématiques. Elles ont été menées dans la 2ème quinzaine de septembre. Pour les CP, une évaluation à mi-CP est également prévue par le Ministère de l'éducation nationale.

- APC: les activités pédagogiques complémentaires ont lieu, selon les classes, les lundis, et jeudis de 11h25 à 11h55, et le mardi et le jeudi de 16h25 à 17h10. L'accord parental est obligatoire.

- projet d'école :

Chaque école a dû rédiger un projet d'école pour la réussite de tous les élèves (pour la période 2018/2021). Ce projet est présenté aux membres du Conseil d'école. Le projet d'école s'articule autour d'un axe disciplinaire, d'un axe transversal et d'un axe complémentaire. A ces axes, s'ajoutent des parcours éducatifs.

| AXE DISCIPLINAIRE | |
|--|--|
| ambition 1 | ambition 2 |
| <p><u>Cycle 1 : langage oral</u> échanger, réfléchir avec les autres sur des albums reproduire une phrase donnée dans différentes situations</p> <p><u>Cycles 2/3 : langage écrit</u> rituels d'écriture écrire des phrases correctes avec des contraintes de plus en plus importantes enrichir des phrases savoir formuler différents types d'écrits.</p> | <p><u>Cycles 2 et 3 : mathématiques</u> rituels de calcul rituels de résolution de problèmes</p> |
| AXE TRANSVERSAL | |
| ambition 1 | ambition 2 |
| <p><u>Continuité inter-cycles</u> : progressions de cycles et d'école: questionner le monde, sciences, technologie, EPS, APS, arts.</p> | <p><u>Coopération entre les élèves</u> : tutorat</p> |

| ▣ AXE COMPLÉMENTAIRE | |
|---|--|
| ▣ ambition 1 | ▣ ambition 2 |
| Organisation d'une classe de découverte | Plusieurs demi-journées ou journées banalisées en lien avec les axes disciplinaires : fête du printemps, fête des arts, lecture d'albums par les CM aux élèves de maternelle, goûters collectifs à chaque période de vacances. |

| |
|---|
| <p align="center"><u>LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL (PEAC)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> participation au projet départemental d'art ancien et contemporain (exposition à la médiathèque) intervention de l'école de musique pour faire découvrir des instruments + petit concert en fin d'année par l'école de musique (avec participation de nos élèves musiciens) élèves musiciens raconte-tapis (essentiellement cycle 1) l'œuvre d'art de la semaine (cycles 2 et 3) liaison cycles 2 et 3 avec liste des œuvres étudiées |
| <p align="center"><u>LE PARCOURS CITOYEN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> prévention routière : ADATEEP pour toutes les classes + challenge Inter-pistes (CM1/CM2) avec les gendarmes pièces jaunes projet « archives départementales » (cycles 2 et 3) <p>projet : développer l'esprit critique à travers la lecture de journaux et d'affiches philosophiques.</p> |
| <p align="center"><u>LE PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> APS (apprendre à porter secours), avec participation de l'infirmière scolaire continuer l'opération «Un fruit pour la récré», en partenariat avec la municipalité semaine du goût ateliers réunissant les enfants des 3 classes, sur ½ journée, faisant intervenir des personnes spécialisées (parents infirmiers/infirmières,...) |

5) REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Aucune modification n'est apportée au règlement.

6) ACTIVITES REALISEES DEPUIS LA RENTREE

- | dictionnaires offerts par la municipalité pour les CM1, qui ont adressé une lettre de remerciement au Conseil municipal
- | cross du collège le 19 octobre pour les CM2 (2 élèves médaillés)
- | Cinéma les 19 et 20 octobre: Le rat scélérat (maternelle), Un autre jour sur Terre (film documentaire pour les CP/CE/CM). Entrées financées par l'Amicale de parents d'élèves et transport financé par la Commune.
- | lecture d'albums en maternelle par la classe de CM1/CM2 (projet sur l'année)
- | décoration des menus du repas des aînés, sur le thème « café et chocolat ».
- | Semaine du goût : réalisation de fondants au chocolat en maternelle avec intervention d'une maman pâtissière + réalisation de la recette de la compote par la classe maternelle qui a invité les CP pour la déguster.
- | Médiathèque pour les classes élémentaires : lecture d'albums, emprunts de livres, atelier de création de BD pour les CM... La classe de maternelle ira à la médiathèque plus tard dans l'année.

7) PROTECTION ET SECURITE DES ELEVES DANS LE CADRE SCOLAIRE

* Exercice d'évacuation incendie le 27 septembre (bâtiment maternelle) et le 16 octobre (bâtiment élémentaire): un compte-rendu est consigné dans le registre de sécurité de l'école et transmis à l'IEN et à la municipalité. L'évacuation s'est faite en bon ordre.

Remarques pour le bâtiment maternelle: bâtiment étendu. Toutes les salles sont susceptibles d'être utilisées (BCD et salle informatique en plus de la classe des PS/MS/GS); si les portes sont fermées entre les salles, le signal risque de ne pas être entendu de tous (pas de signal automatique, le signal est une corne de brume.)

* Les écoles sont tenues de rédiger un PPMS (plan particulier de mise en sûreté): il prévoit les mesures à prendre dans différentes situations, en fonction des risques auxquels est exposée l'école: incendie, inondation, séisme, tempête, nuage radioactif, transport de matières dangereuses, et depuis septembre 2016, risque attentat-intrusion. Pour ce dernier risque depuis septembre 2017, les écoles doivent prévoir un PPMS spécial "attentat intrusion", avec des exercices, adaptés à l'âge des élèves (se cacher ou fuir). Cet exercice sera réalisé dans les prochaines semaines.

Le PPMS est réactualisé en début de chaque année scolaire. Les 2 PPMS ont été transmis à l'Inspection de l'Education Nationale.

Des exercices PPMS ont lieu chaque année scolaire.

8) REPARATIONS ET TRAVAUX REALISES

- 🕒 remplacement des serrures des portails côté rue Aristide Briand.

9) QUESTIONS DIVERSES:

Questions de représentants des parents d'élèves:

- Au vu des effectifs, qu'en est-il du nombre de postes affectés à l'école ?

Cette décision n'est pas du ressort des enseignantes, mais de la DSDEN (Direction Départementale des Services de l'Éducation nationale) qui doit d'abord analyser les prévisions d'effectifs de chaque école.

- | Que compte faire la mairie et le corps enseignant pour l'avenir ou le non-avenir de l'école de Zainvillers ?

La discussion engagée avec les représentants des parents d'élèves sera poursuivie, au vu des éléments fournis par la DSDEN concernant les effectifs et le nombre de postes attribués dans les écoles.

- | Pourquoi y-a-t-il eu un dégât des eaux dans les classes du primaire en début d'année ? Qu'est-ce qui a été mis en œuvre pour solutionner le problème ?

Le 23 septembre, suite aux fortes précipitations et au vent fort, de l'eau s'est infiltrée par les fenêtres du bâtiment élémentaire, côté cour. Les services techniques sont intervenus rapidement, avant le début des cours, afin de nettoyer et faire sécher les salles de classe. Les élèves de la classe de CP/CE2 ont pu faire classe dans leur salle habituelle dès le début des cours. Les élèves de CE1/CM ont travaillé jusqu'à la récréation de 10h dans la salle informatique, le temps que le sol sèche. Au niveau matériel, quelques classeurs et cahiers (rangés dans une étagère placée sous une des fenêtres de CP/CE1) ont été mouillés et mis à sécher. Etanchéité des fenêtres à vérifier; mastic à appliquer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

A Vagney, le 6/11/2018

La Directrice

La secrétaire de séance